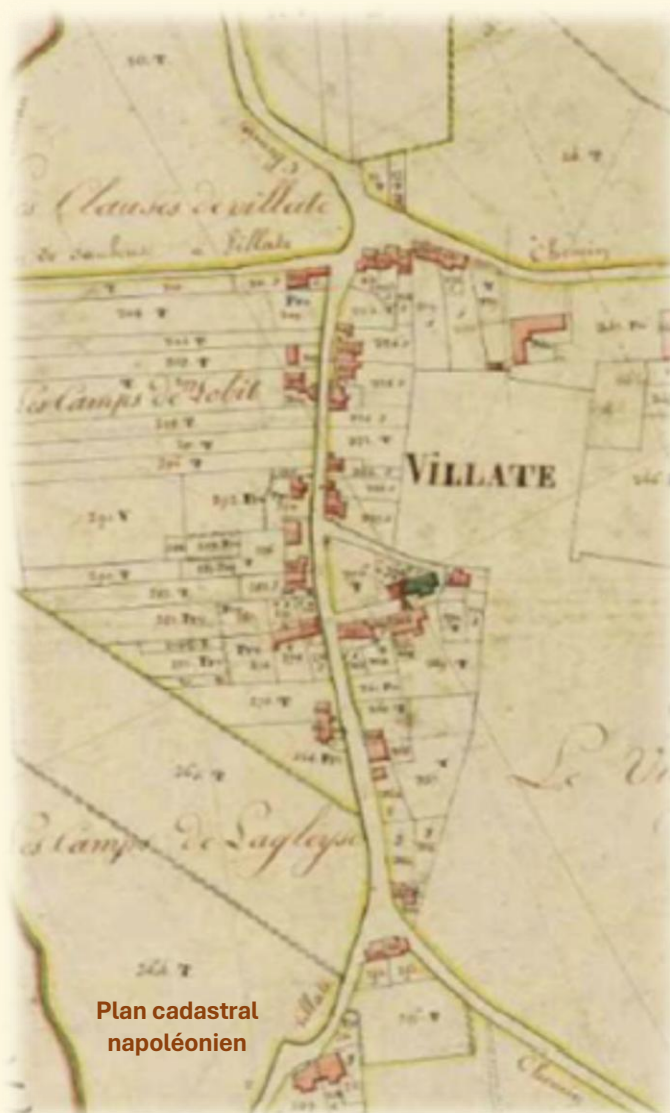
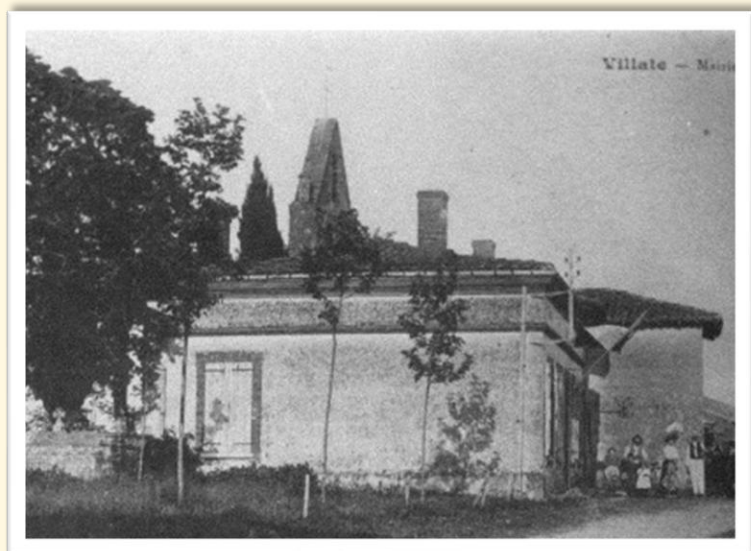


VILLATE INFOS



mairie-villate.fr



Les maires bâtisseurs de Villate : de 1793 à nos jours



Élections municipales :
Découvrez les membres du
nouveau conseil municipal



Sommaire

Le mot du Maire

3

Vie locale

4 à 7

- Mise en place :
 - du nouveau conseil municipal
 - du CCAS
- Le SIAS
- Le budget

Patrimoine

8 à 9

- P.O.P.P. : Les maires bâtisseurs de Villate

Les Associations

10 à 13

- La FNACA
- Le Comité des Fêtes
- Les pass'y âgés
- Les Maisons d'Assistants Maternelles
- L'Atelier d'Art
- Le Vélo Club CPRS
- Le Tennis de table PJVTT
- Le Club de pétanque
- L'Athétic Club Garona



14

- Mise en place de la gouvernance

Les brèves :

14

- Remise des médailles du travail

Mairie

15

- État civil
- Informations municipales
- Horaires mairie



Événements organisés par le Comité des Fêtes et/ou la Mairie de Villate

Fête nationale/grillades :	13 et 14/07/2026
Fête locale :	04 au 07/09/2026
Halloween :	31/10/2026
Cérémonie du 11 novembre :	11/11/2026
Soirée à thème :	14/11/2026
Loto d'automne :	29/11/2026
Goûter de Noël :	13/12/2026

Autres événements

Téléthon : Du 03 au 06 /12/2026

La place du village



Journal d'informations municipales de la mairie de Villate Place Saint Blaise, 31860 Villate. ISSN 3099-5558

Directeur de la publication : Jean-Claude GARAUD – Rédacteurs : Les membres de la communication et les ASSOCIATIONS.

Mise en page : La communication.

Impression : Imprimerie Gazaux Av. des Pyrénées, 31600 Muret.

Avertissement : les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.



Le mot du Maire

Villatoises, Villatois,

À l'occasion de ce nouveau numéro de notre journal communal, je tiens tout d'abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois accordée. C'est avec beaucoup d'émotion, de gratitude et un profond sens des responsabilités que j'entame ce sixième mandat à vos côtés.

Notre gestion rigoureuse et responsable des finances porte ses fruits. Elle nous permet, pour la quatrième année consécutive, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. C'est une satisfaction collective qui témoigne de notre volonté de maîtriser les dépenses tout en poursuivant les investissements nécessaires à l'avenir de notre commune.

Parmi les projets, le démarrage des travaux du futur complexe sportif et culturel constitue une étape importante. Cet équipement attendu offrira à nos associations, à notre jeunesse et à l'ensemble des habitants un lieu moderne, convivial et adapté aux besoins de chacun.

Alors que l'été s'installe, les épisodes de fortes chaleurs nous rappellent l'importance de rester vigilants. J'invite chacun à adopter les bons gestes face à la canicule. Si vous-même, ou l'un de vos proches, rencontrez une difficulté liée à ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous sommes à votre écoute et mettons tout en œuvre pour vous accompagner ou vous orienter vers les services compétents.

Nos associations vont désormais faire une pause bien méritée avant de reprendre leurs activités à la rentrée. Je souhaite saluer l'engagement remarquable de tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, font vivre notre village grâce à leur dynamisme et leur dévouement.

Le Comité des fêtes, quant à lui, poursuit activement les préparatifs des animations estivales et vous donne rendez-vous dès le 13 juillet pour les grillades, puis du 4 au 7 septembre pour les quatre jours de notre fête locale, des moments importants qui mettent à l'honneur les traditions de Villate.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les associations, tous les bénévoles, les élus, les agents communaux et l'ensemble des personnes qui, par leur implication quotidienne, contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances.

*Le Maire,
J.C. GARAUD*

LES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Élections municipales du 15 mars 2026.



LE MAIRE

Jean-Claude GARAUD



1^{ère} adjointe

Solange PAJAUD

FINANCES

PERSONNEL ADMINISTRATIF



2^{ème} adjoint

Jean-Louis PELFORT

TRAVAUX

PERSONNEL TECHNIQUE



3^{ème} adjointe

Dominique ALAMINOS

SOCIAL / LOGEMENT
SCOLAIRE



4^{ème} adjoint

Claude DUFOUR

GRANDS TRAVAUX
CULTURE



Conseillère déléguée

Nadine CARLES

URBANISME
COMMUNICATION

Les conseillers municipaux



Gabriel MAURETTE



Virginie GROS



Patrick CONCATO



Estelle TRINQUE



Dominique GALEA



Martine GUIRAUD



Christian BAZER-BACHI



Edwige ARQUÉ



Alexandre WEISS

ATTRIBUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

CULTURE

- ✓ Claude DUFOUR
- ✓ Patrick CONCATO
- ✓ Edwige ARQUE

AFFAIRES SCOLAIRES

MATERNELLE

- ✓ Jean-Louis PELFORT
- ✓ Edwige ARQUE

PRIMAIRE

- ✓ Dominique ALAMINOS
- ✓ Estelle TRINQUE

CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| ▪ <u>Titulaires</u> | ▪ <u>Suppléants</u> |
| ✓ Gabriel MAURETTE | ✓ Christian BAZER-BACHI |
| ✓ Jacques MARTY | ✓ Nicolas GARAUD |
| ✓ Marc MULTIGNIER | ✓ Xavier HERITEAU |

SPORT

- ✓ Jean-Louis PELFORT
- ✓ Gabriel MAURETTE
- ✓ Alexandre WEISS

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- ✓ Jean-Louis PELFORT
- ✓ Estelle TRINQUE
- ✓ Patrick CONCATO
- ✓ Edwige ARQUE
- ✓ Gabriel MAURETTE
- ✓ Virginie GROS
- ✓ Alexandre WEISS

GESTION DES CRISES ET PCS

(Plan Communal de Sauvegarde)

- ✓ Solange PAJAUD
- ✓ Jean-Louis PELFORT
- ✓ Dominique ALAMINOS
- ✓ Claude DUFOUR
- ✓ Nadine CARLES
- ✓ Gabriel MAURETTE
- ✓ Virginie GROS
- ✓ Patrick CONCATO
- ✓ Estelle TRINQUE
- ✓ Dominique GALEA
- ✓ Martine GUIRAUD
- ✓ Christian BAZER-BACHI
- ✓ Edwige ARQUE
- ✓ Alexandre WEISS

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

- | | |
|----------------------|---------------------|
| ▪ <u>Titulaires</u> | ▪ <u>Suppléants</u> |
| ✓ Julien CAVAILLE | ✓ Olivier MAS |
| ✓ Béatrice FERNANDEZ | ✓ Marielle MAYNAU |
| ✓ Dominique GALEA | ✓ Stéphane MICHALAK |
| ✓ Monique GARCIA | ✓ Thierry PAJAUD |
| ✓ Martine GUIRAUD | ✓ Sandrine QUELLEC |
| ✓ Xavier HERITEAU | ✓ Estelle TRINQUE |

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

- | | |
|----------------------|---------------------|
| ▪ <u>Titulaires</u> | ▪ <u>Suppléants</u> |
| ✓ Nadine CARLES | ✓ Gabriel MAURETTE |
| ✓ Jean-Louis PELFORT | ✓ Claude DUFOUR |
| ✓ Solange PAJAUD | ✓ Virginie GROS |

AUTRES ATTRIBUTIONS

SDEGH

Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

- ✓ Jean-Claude GARAUD
- ✓ Patrick CONCATO

SIE ENTENTE

Service Instructeur des permis de construire

- ✓ Jean-Claude GARAUD
- ✓ Nadine CARLES
- ✓ Claude DUFOUR

SIVOM SAG^e

- ✓ Jean-Claude GARAUD
- ✓ Nadine CARLES
- ✓ Jean-Louis PELFORT (Agglo)

CNAS

Comité National d'Action Sociale

- ✓ Martine GUIRAUD

SIAS ESCALIU

Syndicat Intercommunal d'Action Sociale

- ✓ Dominique ALAMINOS
- ✓ Martine GUIRAUD
- ✓ Christian BAZER-BACHI
- ✓ Estelle TRINQUE

ENVIRONNEMENT

- Agglo
- ✓ Solange PAJAUD
- ✓ Jean-Louis PELFORT
- Haute-Garonne environnement
- ✓ Christian BAZER-BACHI
- ✓ Alexandre WEISS

CORRESPONDANTE DÉFENSE

- ✓ Dominique ALAMINOS

Nomination de Bruno CAUBET à la présidence du SICOVAL

M. Bruno Caubet, exerce depuis 2015 les fonctions de directeur du service instructeur des demandes liées aux droits du sol pour les communes du secteur : Villate, Pins-Justaret, Labarthe-sur-Lèze et Eaunes. Également maire d'Issus, il a été reconduit à la présidence du SICOVAL (communauté d'agglomération de l'Est Toulousain).

Nomination des membres du CCAS

Le conseil municipal issu des élections municipales du 15 mars 2026, dans sa séance du 06 mai 2026, a fixé par délibération, à 19 membres la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il se compose à parité, de membres du conseil municipal et de membres nommés par le Maire, le Maire étant Président d'office.

Les membres du conseil municipal qui ont été élus sont :

1. Mme Dominique ALAMINOS
2. M. Claude DUFOUR
3. Mme Solange PAJAUD
4. M. Jean-Louis PELFORT
5. Mme Nadine CARLES
6. M. Patrick CONCATO
7. Mme Virginie GROS
8. M. Christian BAZER-BACHI
9. Mme Martine GUIRAUD

Les membres nommés par le maire sont :

- | | |
|----------------------------|--|
| 1. Mme Sandrine QUELLEC |] Représentants des associations de personnes âgées et/ou retraitées du département. |
| 2. M. Raymond PAPAY | |
| 3. Mme Andrée MAURETTE |] Représentants des associations de personnes en situation de handicap. |
| 4. M. Antoine ENNESSER | |
| 5. M. Marc MULTIGNIER | |
| 6. Mme Catherine BOISSIERE |] Représentants de l'Union Départementale des Affaires Familiales (UDAF). |
| 7. M. François ROUSSEAU | |
| 8. Mme Christine SABBADIN |] Nommés au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune. |
| 9. M. Xavier HERITEAU | |

Dans sa séance du 18 juin 2026, le Conseil d'Administration a élu, en qualité de **vice-présidente** : **Mme Dominique ALAMINOS**, et en qualité de **vice-président délégué** : **M. Marc MULTIGNIER**

Informations utiles

Pour tout renseignement ou devis gratuit sur simple demande

SIAS Escalieu
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale
220 Route d'Ox . 31600 SEYSSSES

Tél : 05 61 56 18 00
Fax : 05 61 56 78 40

Email : contact@sias-services.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/siasescalieu/>

Instagram : https://www.instagram.com/sias_escalieu/

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/sias-escalieu/>

N° d'agrément de la collectivité : SAP 253101844



Un nouveau camion pour le SIAS !

Le SIAS recherche toujours l'optimisation de ses ressources. C'est dans cette idée, que l'organisme public en charge des seniors sur notre commune a acté le **renouvellement du partenariat avec Infocom**, société régie de publicité. Cette collaboration permet la **mise à disposition gratuite du camion destiné au petit jardinage**, financé par la publicité des entreprises associées.



Magali Grandsimon Présidente du SIAS
Christophe Gaudillot Vice-président du SIAS

Les entreprises partenaires sont au nombre de 4 : l'entreprise **Mabilat** (entrepreneur bâtiment à Peyssies), **Sarah El Berna** (traiteur à Seysses), **Yalouti Piscines** (à Eaunes) et **la table de Marie** (traiteur à Pinsaguel). En choisissant cette visibilité, elles permettent à notre service de disposer d'un camion et accompagnent le service public.

Un moment inaugural a permis de rassembler les cheffes et chefs d'entreprise ainsi que les élu(e)s du bureau autour de **Magali Grandsimon présidente** et de **Christophe Gaudillot vice-président**. Mesdames Alaminos, Lasserrade et Monsieur Guillemet, membres du bureau étaient également présents.

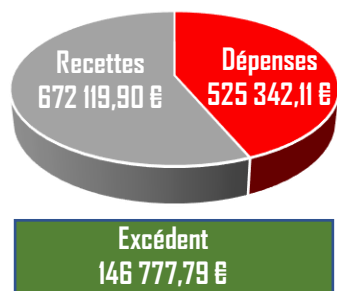
Merci à toutes et tous pour ce partenariat indispensable au SIAS et à ce service rendu à nos aînés !

Lors du conseil municipal du 25/02/2026, les élus ont adopté le BUDGET PRIMITIF 2026 et le 06/05/2026, ils ont procédé au vote du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025.

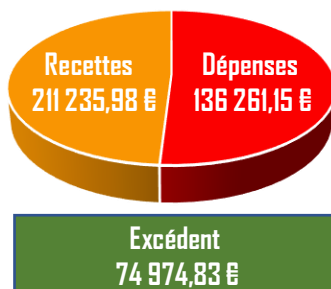
Compte financier unique 2025

Le compte financier unique est le reflet exact des dépenses et des recettes de l'année écoulée.

Fonctionnement



Investissement



Report au budget Primitif 2026

Excédent de fonctionnement 2025	146 777,79 €
Excédent de fonctionnement reporté N-1	100 000,00 €
Excédent Total de fonctionnement	246 777,79 €

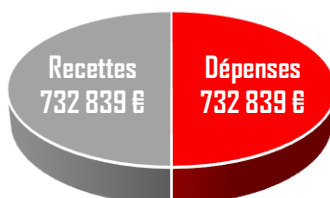
L'excédent total de fonctionnement d'un montant de 246 777,79 € est reporté au budget primitif 2026. Une part de 100 000 € est maintenue au sein de la section de fonctionnement, une autre part de 146 777,79 € est affectée à la section d'investissement.

L'excédent d'investissement à reporter des années antérieures est de 802 044,88 €, montant auquel s'ajoute la part reversée de l'excédent de 2025 de la section de fonctionnement soit 146 777,79 €.

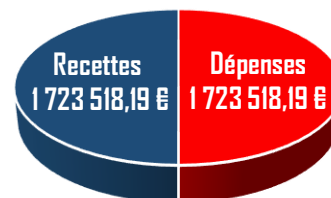
Cet excédent total permet de maintenir une épargne brute pour rembourser la dette et financer l'investissement.

Budget Primitif 2026

Fonctionnement



Investissement



Taux d'imposition des taxes locales 2026

	Base prévisionnelle	Taux d'imposition	Produit attendu
Taxe foncière (bâti)	1 179 000 €	40,43 %	476 670 €
Taxe foncière (non bâti)	5 100 €	95,10 %	4 850 €
Taxe d'habitation (THRS) Sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale	8 300 €	14,3 %	1 187 €
TOTAL			482 707 €

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter en 2026 les taux d'imposition des taxes foncières locales, pour la quatrième année consécutive.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour tous les contribuables. Elle est toutefois maintenue sur les résidences secondaires et les logements vacants.



Les maires bâtisseurs de Villate



S'il est un mandat particulièrement exigeant et passionnant, c'est bien celui de maire. Au-delà des sensibilités politiques, c'est avant tout l'engagement au service des autres qui prime, avec le désir constant d'être utile à ses concitoyens.

Des caractères bien trempés, des savoir-être et savoir-faire différents, des compétences multiples... au fil des décennies, les premiers magistrats de Villate ont chacun contribué, à leur manière, au développement du village. À chacun est attaché une décision, une action particulière ou une réalisation. Tous ont laissé dans la mémoire collective une empreinte forte et attachante.

Le XIXe siècle s'ouvre sur un profond bouleversement institutionnel, conséquence directe de **la célèbre nuit du 4 août 1789, qui met fin aux privilèges féodaux et affirme une nouvelle organisation administrative du royaume. L'Assemblée constituante fixe les cadres territoriaux encore en place aujourd'hui. Le décret du 14 décembre 1789 crée les municipalités sur les territoires des anciennes « paroisses » qui seront baptisées en 1793 « communes ».**

La commune devient alors officiellement la cellule administrative de base du territoire.

De 1793 à 1830 (Monarchie de Juillet) les premiers édiles semblent avoir joué l'alternance.

Ainsi se relayèrent à la fonction de maire : **Jean Duffour, Arnaud Bellou, Jean-Baptiste Réal, Bernard Dubois.**

Jean-Jacques Falgère prendra le relais pour un court mandat en 1831, avant d'être remplacé par **François Ramond**, maire jusqu'en 1833. **Jean Duffour** retrouvera alors temporairement ses fonctions en qualité de maire par intérim entre 1833 et 1834. **Jean Carles l'Aîné** clôturera cette période en 1848, année marquée par la révolution de Février, la proclamation de la IIe République et l'élection au suffrage universel masculin du **premier président de la République française, Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III**. Dans ce contexte politique de profonds changements, deux maires se succéderont à Villate : **Jean-Jacques Falgère**, en fonction jusqu'en 1852, puis **Jean Carles le Jeune**, qui lui succédera pour une année, au moment où débute le Second Empire.

Un autre membre de la famille **Carles, Pierre** cette fois, exercera un long mandat de 1852 à 1870, sous le Second Empire.

A noter une petite anecdote électorale :

Le 25 août 1865, le préfet annule les élections municipales. La raison ? Le 23 juillet 1865, trois électeurs avaient insulté le président du bureau de vote. Une nouvelle consultation fut alors organisée, obligeant les habitants à retourner aux urnes les 24 septembre et 1er octobre 1865.

Sous la IIIe République, deux maires se succéderont : **Bernard Libéros**, de 1870 à 1871, puis **Jean-Pierre Dubois**, de 1871 à 1907.



Le successeur, **Pierre Caramel**, exercera un mandat remarquable de 28 ans, de 1907 à 1914 puis de 1918 à 1939. Son action municipale s'inscrit dans une période particulièrement mouvementée de l'histoire de France. Maire au moment de la Première Guerre mondiale (1914-1918), il est mobilisé et hélas gazé, ce qui le contraindra à prendre du repos dans un établissement de la Drôme. Durant cette période, **Jacques Barbaste** assure l'intérim à la tête de la commune de 1914 à 1918. À son retour, Pierre Caramel reprend son mandat et poursuit son engagement au service du village jusqu'en 1939.



Sa petite fille, Simone Soulé-Caramel, avait six ans quand il disparut en 1940, mais elle se souvient « Mon grand-père était très gai, il animait des séances de cinéma pour les habitants et les faisait danser grâce à son gramophone. Il aimait partager ses plaisirs, la musique, mais aussi ses lectures ; il était abonné à la revue des deux mondes. Il a même pris des cours d'art floral pour apprendre à fabriquer les gerbes pour les cérémonies de la commune ».



Julien Maurette lui succédera pour une durée de 22 ans, de 1939 à 1961. Son mandat traversera plusieurs périodes majeures de l'histoire politique française : l'effondrement de la IIIe République, le régime de Vichy (1940-1944), le Gouvernement provisoire de la République française (1944-1946), la IVe République (1946-1958), puis les débuts de la Ve République à partir de 1958.



Dans les années 1950, Julien Maurette était l'un des rares habitants du village à posséder une automobile : une Traction Avant 11. Toujours disponible et prêt à rendre service, il mettait volontiers son véhicule au service des habitants, notamment lors des urgences médicales ou pour des déplacements indispensables.

À cette époque, peu de foyers étaient également équipés du téléphone. Le maire jouait alors un rôle essentiel de relais pour la population : il passait les appels, recevait les messages destinés aux familles, tandis que son épouse, Louise, parcourait le village afin de prévenir les personnes concernées.



Léon Carles dont les aïeux (Jean l'aîné son arrière grand-père, Jean le jeune son arrière grand-oncle et Pierre son grand-oncle) présidèrent aussi aux destinées de la commune, assurera plusieurs mandats sur une durée de 22 ans, comme son prédécesseur (1961 à 1983). Il incarne une période de transformation et de modernisation de Villate, dans un contexte de développement économique autour de Toulouse, Muret et Portet-sur-Garonne. L'essor de la grande distribution et l'amélioration des infrastructures, notamment le goudronnage des chemins, ouvrent la commune vers l'extérieur et favorisent l'arrivée d'une population active travaillant dans les grands pôles toulousains. Activité agricole et urbanisation s'équilibrent. Face à cette croissance, une école est créée avec Pins-Justaret, accompagnant l'évolution démographique du village.



Soucieux du lien social, le maire fait installer un poste de télévision dans une salle de la mairie, qui deviendra un véritable lieu de rassemblement pour les habitants, à une époque où cet équipement est encore rare dans les foyers. Mais ces rendez-vous, qui ont marqués les souvenirs de nombreux habitants, n'auraient sans doute pas eu la même saveur sans Joseph Garaud (conseiller municipal) et son épouse Marie-Jeanne. Dépositaires de la clé, ils préparent les lieux avec attention : un peu de chaleur dans la salle lorsque l'hiver s'installe, l'ouverture avant l'arrivée des premiers habitants, le soin apporté à l'entretien, puis la fermeture une fois le calme revenu. Par ces gestes simples et constants, ils ont accompagné à leur manière ces instants où le village se retrouvait autour d'un même écran.

Dans cette dynamique, la salle « Pigalle » (qui deviendra par la suite le bureau du Maire) accueille les premières animations pour les jeunes, tandis que la création de la salle des fêtes permet l'organisation de bals et d'événements, devenant rapidement un lieu central de la vie locale.



Roger Amans fait ses premiers pas au sein du conseil municipal en 1977 sur la liste de Léon Carles en qualité de 1^{er} adjoint. Il lui succédera en 1983. Avec la première rénovation du bâtiment de la mairie, il insuffle une nouvelle manière de gérer la commune. Vice-président du SIVOM PAG, il en prend la présidence en 1994 à la suite du décès du maire de Pins-Justaret, René Loubet. Jamais très loin de son accordéon, il a su animer les fins de réunions et les rencontres festives de la commune.



Et l'on ne compte plus le nombre de muselets qu'il transforma en chaises, fauteuils ou girafes à la fin des repas. Grand amateur de sport et fervent joueur de pétanque, il fut également l'un des premiers présidents du tout jeune club de foot : l'union sportive Pins-Justaret/Villate.



31 ans à la tête de la commune : le plus long mandat de maire

Son premier adjoint, **Jean-Claude Garaud**, prend le relais en 1995. Dans la continuité de la dynamique impulsée, Jean-Claude Garaud poursuit le développement de la commune en renforçant son attractivité, notamment par l'implantation de commerces à proximité du lycée de Pins-Justaret. Il agrandit la mairie et améliore également les infrastructures avec l'aménagement des routes, des trottoirs et de la place du village, tout en portant un projet de complexe sportif et culturel en complément de la salle des fêtes.

Son engagement pour la vie locale est plus ancien, très investi dans la vie associative et joueur de pétanque, il a longtemps présidé le Comité des Fêtes, contribuant à faire vivre les traditions du village.

Dans les années 1970, alors adjoint de Léon Carles, il est à l'origine, avec Josette Savez, d'un plat convivial pour la fête locale. Préparé dans « la roulante » au feu de bois, ce plat deviendra la légendaire « mounjetado », véritable symbole festif et identitaire de Villate. Aujourd'hui encore, il encourage de nouvelles initiatives, comme le « liralabribus » : transformation par la commune de l'abribus et de l'ancienne cabine téléphonique en espace dédié aux dons de livres accessibles librement à tous.



En 2016, les efforts engagés, par Jean-Claude Garaud, pour le développement de la commune, ont été salués par l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre « d'Aide aux Maires Bâtisseurs ».

Diane Masclary





Nous, Anciens Combattants, participons à toutes les commémorations :
11 novembre - 19 mars - 8 mai - 14 juillet et fêtes locales

Commémoration du 19 mars 1962



Gardons-nous encore le silence sur les événements et circonstances que nous avons vécus ? Oui, sans aucun doute. Plus de 64 à 65 ans après, nos souvenirs demeurent ineffaçables. Nous, « appelés du contingent » à 20 ou 21 ans, avons passé en moyenne 24 mois en Afrique du Nord. Aujourd'hui encore, nous pouvons affirmer avec fierté avoir servi la France. Nous sommes partis en laissant derrière nous nos familles, nos ami(es), nos fiancées, nos épouses et nos enfants. Dans une atmosphère souvent empreinte d'indifférence, notre retour a été difficile et mal vécu pour certains. En mémoire des 30 000 victimes, il est essentiel de leur rendre hommage.

Ainsi, le 19 mars 2026, après un dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Labarthe-sur-Lèze et de Pins-Justaret, c'est à Villate que les élus, les membres de la FNACA, les représentants de la gendarmerie nationale et de la police municipale ont terminé les hommages. Nombreux étaient les administrés présents pour commémorer le cessez-le-feu du 19 mars 1962, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. La commémoration du 19 mars rappelle le devoir de mémoire et de transmission aux nouvelles générations : se souvenir pour prendre conscience de la fragilité de la paix. Après avoir entonné la Marseillaise, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la mairie de Villate.



Commémoration du 8 mai 1945

Chaque année, la commune de Villate se rassemble pour commémorer le 8 mai 1945, date marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Empreinte de solennité, cette cérémonie rend hommage aux soldats et aux civils qui ont combattu pour la liberté.

Devant le monument aux morts, élus, représentants d'associations (FNACA, *Souvenir Français*, Comité des Fêtes, associations sportives et culturelles...), porte-drapeaux, le capitaine de la gendarmerie de Muret, l'adjudant de la gendarmerie de Pins-Justaret, le maire honoraire de Pins-Justaret, Jean-Baptiste Casetta ainsi que de nombreux habitants se sont réunis autour du maire de Villate, Jean-Claude Garaud afin de perpétuer le devoir de mémoire.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbes, suivi de la lecture du message officiel de la ministre des Armées et des Anciens Combattants et de celui de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) puis d'un moment de recueillement. Elle s'est conclue par l'interprétation du *Chant des Partisans*. À Villate, ce rendez-vous demeure un temps fort de la vie locale, rappelant les valeurs de paix et de liberté. Un vin d'honneur offert par la municipalité a prolongé ce moment de partage.



Le Comité des Fêtes de Villate : Bonne humeur, partage... et VOUS !



À Villate, la convivialité n'est pas qu'un mot : c'est un état d'esprit et ça depuis 1970.

Ces derniers mois, la bonne humeur était au rendez-vous avec deux lotos, le passage du Père Noël qui a émerveillé et gâté les enfants du village, ainsi qu'une soirée de la Saint-Patrick haute en couleurs, organisée en partenariat avec les **Engine Guards**.

Autant de moments partagés qui nous encouragent à continuer... & plus encore !

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour les prochaines manifestations :

- ☐ Le **13 juillet**, ne manquez pas nos traditionnelles **grillades d'agneau**,
- ☐ Suivies le **14 juillet** du **dépôt de gerbe** au monument aux morts,
- ☐ Et pour finir notre **fête locale du 04 au 07 septembre 2026**.

Toute cette énergie ne serait rien sans les bénévoles ! Le Comité des Fêtes, c'est avant tout une équipe intergénérationnelle, où chacun a sa place : enfants, familles, actifs, retraités... de la commune et d'ailleurs ! Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps, que vous aimiez organiser, décorer, cuisiner, tenir une buvette ou simplement donner un coup de main ponctuel, il y a une place pour vous.

Si vous avez envie de vous engager, de rencontrer du monde et de participer à la vie de VILLATE dans une ambiance conviviale et festive, **N'hésitez plus**, rejoignez le Comité des Fêtes !



Nous comptons sur votre présence, votre énergie et votre bonne humeur, essentielles à la continuité et à la richesse de la vie locale.

Ensemble, faisons vibrer VILLATE !

Contact : cdfvillate@gmail.com
 Téléphone : 07 85 34 00 24

Les pass'y âgés

Bien le bonjour,

L'été approche à grands pas et nous n'avons pas encore terminé toutes nos sorties.

En Avril, nous sommes partis avec le **train historique** direction Sète et les fêtes maritimes – Une magnifique journée, de superbes voiliers ...

En mai, nous sommes partis 4 jours, direction La Drôme et l'Ardèche, Le Palais du Facteur Cheval.

Et encore de beaux moments de convivialité à partager avec les adhérents : sortie restaurant, loto des vacances

En juin, notre grand pique-nique à Beaumont sur Lèze un moment fort pour clôturer la saison.



Et à la rentrée

En Septembre, une sortie journée dans le Larzac et Roquefort, un tour en vélorail pour une bonne partie de rigolade.

En Octobre, notre thé dansant : thème Halloween avec l'orchestre de Florence Olivier.

Notre prochain voyage pour l'automne : La Provence, Barcelone ou un autre endroit...

Et bien d'autres choses....

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un merveilleux été ! Prenez soin de vous.

Retrouvons-nous au Forum des associations.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Avec grand plaisir !



Martine UBIEDO : 06 41 31 28 07



les.passyages@gmail.com



LE BERCEAU DE VÉRALINE

À la M.A.M. " LE BERCEAU DE VÉRALINE ", Véronique et Rachel ont accueilli Christelle depuis quelques mois maintenant.

Nous accompagnons les enfants dans l'acquisition des différents apprentissages.

Si vous souhaitez nous contacter, n'hésitez pas !

Véronique : 06 27 54 29 91

Rachel : 06 82 19 82 94

Christelle : 06 07 18 16 55



Maisons d'Assistants Maternelles

MAM & CO



Bienvenue à la M.A.M. " Mam's and Co " 

Justine et Amanda accueillent jusqu'à 8 enfants dans un environnement doux, sécurisé et rempli de bienveillance.

Ouverte depuis 3 ans, notre maison est entièrement pensée pour le bien-être, l'éveil et le développement de chaque enfant. Nous respectons le rythme de chacun et proposons des activités adaptées afin de grandir en toute sérénité.

Ici, chaque enfant évolue comme à la maison, entouré d'attention, de jeux et de découvertes au quotidien.

Contact mamsandco31@gmail.com



L'Atelier d'Art



Après maintes péripéties, l'exposition annuelle de peinture associant les ateliers d'Art de Pins-Justaret/Villate et de Labarthe-sur-Lèze, a pu se dérouler dans de bonnes conditions sous la direction de notre professeure diplômée des Beaux-Arts **Josiane Motreff**.

150 tableaux étaient exposés dans la salle des fêtes de Pins-Justaret.

Plus de 230 personnes sont venues admirer les œuvres des élèves (un record) et ont ainsi pu voter pour leurs « coups de cœur » dans les différentes catégories et techniques.



Les lauréats de cette année sont :

- **Thème Créatif** « Offrez-moi des fleurs »: **LARRAT Évelyne** (*La déclaration*).
- **Aquarelle** : **LAFITTE Carole** (*Koi*).
- **Peinture adulte** : **LARRAT Évelyne** (*Au bout de la terre*).
- **Pastel** : **LAVAJO Judith** (*Lélita*).
- **Adolescents** : **EVENO COSTA Élisabeth** (*Namibie*).
- **Enfants** : **RAKOTO Aria** (*Medi chat roux*).



Bien sûr, tous les moins de 18 ans ont reçu un **prix d'encouragement** qui était cette année, une très belle boîte de pastels.

Nous vous attendons au Forum des associations, où je suis certaine que vous inscrirez vos enfants et/ou vous même.

Bonnes vacances
et à très bientôt.



Dominique ANDRIEUX
présidente de l'Atelier d'Art Pins-Justaret/Villate.



CPRS

LE VÉLO CLUB CPRS PINS-JUSTARET/VILLATE

Le club cycliste **CPRS Vélo Pins-Justaret/Villate** poursuit son développement et rassemble aujourd'hui des passionnés autour de quatre disciplines complémentaires : Cyclotourisme, Compétition sur route, VTT et Gravel.

Comme chaque année, les adhérents ont clôturé leur préparation hivernale lors d'un stage organisé à **Estartit, en Espagne**, du 9 au 12 avril 2026. Ce séjour a réuni près de **90 participants** dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Tandis que les cyclistes parcouraient les magnifiques routes de la Costa Brava, plusieurs accompagnatrices ont également profité de randonnées pédestres sous un soleil radieux.

Ce stage marque traditionnellement le lancement de la saison sportive et des nombreuses activités proposées par le club : sorties loisirs, cycloportives, compétitions et randonnées VTT et Gravel, adaptées à tous les niveaux.

Le dimanche 21 juin 2026, le club a organisé sa traditionnelle randonnée cyclotouriste. Ouverte à tous, licenciés ou non, cette manifestation réunit chaque année plus de **300 participants**. Plusieurs parcours sont proposés afin que chacun puisse rouler à son rythme et selon son niveau.

Cette belle journée s'est terminée autour du traditionnel **verre de l'amitié** et d'une **tombola** dotée de nombreux lots, pour le plus grand plaisir des participants.

Si vous avez envie de nous rejoindre !

Le CPRS accueille tout au long de l'année les cyclistes débutants comme confirmés, désireux de pratiquer leur passion dans un esprit de **Convivialité, Partage, Respect et de Sécurité**.

Président : **Hervé SCUDIER**



06 15 38 94 46
secretariat.cprs31@gmail.com



LE TENNIS DE TABLE



Le Pins-Justaret/Villate Tennis de Table (PJVTT) vient d'écrire l'une des plus belles pages de son histoire.

Les 17 et 18 janvier 2026, à la Roche-sur-Yon, **Rémi Jarnot a remporté le Top 16 France U10** organisé par la Fédération française de tennis de table.

Invaincu tout au long de la compétition, le jeune benjamin première année offre au club son **premier titre national**, symbole du travail de formation engagé depuis plusieurs saisons.

Avec près de **250 adhérents**, dont **150 jeunes** inscrits à l'école de tennis de table, le PJVTT confirme sa montée en puissance. Fin janvier, lors des Titres Occitanie à Saint-Orens, **Amandine Leroy, Rémi Jarnot et Mathéo Doré ont contribué à faire du club le plus titré de la compétition**, avec neuf podiums en simple et en double. Le 14 février, à Blagnac et Colomiers, neuf équipes étaient engagées dans le championnat jeunes, preuve de la vitalité du vivier local.

Les vétérans ont également brillé en coupe départementale à Saint-Lys, avec la victoire de Frédéric Roca et Serge Ohannessian chez les plus de 50 ans, et une deuxième place pour Clément Taudou et Jean-Noël Gauthier chez les plus de 40 ans.

Le club évolue en National 3 et poursuit son développement avec l'arrivée du nouvel entraîneur à temps plein Sam-Elliot Rivas, épaulé par Fabrice Frêche et Arthur Henriques.

Une dynamique sportive qui confirme l'ancrage du PJVTT parmi les places fortes régionales.



Plus d'infos sur notre site :
<https://pjtvt.fr>

Le Club de pétanque de Pins-Justaret/Villate

Les 7 et 21 mai derniers, le club de pétanque de Pins-Justaret/Villate a organisé 2 concours, en 4 parties en doublette, dédiés aux vétérans. Le succès était au rendez-vous puisqu'il y avait 74 doublettes le 7 mai et 57 le 21 mai. L'ambiance était au beau fixe comme le soleil qui faisait acte de présence avec des températures quasi-estivales.

Les membres du bureau et toute l'équipe organisatrice tiennent à remercier l'ensemble des participant(e)s de leur présence et de leur bonne humeur et leur assurent d'autres moments conviviaux lors des prochaines manifestations du club.



L'ATHLETIC CLUB GARONA : Pins-Justaret Roquettes Saubens Villate

Le samedi 18 avril 2026 a été marqué par un événement important :

Éthan Djahaury (U14) a signé au centre de formation du TFC, après 9 saisons à l'ACG.

Un parcours construit avec de nombreux éducateurs du club, tous remerciés lors de la signature et invités sur le podium (avec une pensée pour les absents dont Jean-Paul), et une belle continuité dans l'accompagnement.

À noter : une coïncidence intéressante avec son formateur Fabrice Jau, lui aussi passé par le centre de formation du TFC et qui a, de surcroît, assisté à la signature d'Éthan en présence du représentant du TFC, M. CHRISTOPHE Bastien, ancien joueur professionnel et ironie du destin notamment au Sedan SC Ardennes en Ligue 1 en 2006-2007 avec un certain ...Fabrice JAU !!!

Un moment fort :
la signature d'un jeune du club
au centre de Formation du
Toulouse Football Club



L'élection pour la gouvernance du **Muretain Agglo**, deuxième agglomération de Haute-Garonne avec plus de 130 000 habitants, s'est déroulée le 14 avril 2026. Le président sortant, **André Mandement**, maire de Muret, a été réélu pour un quatrième mandat consécutif.

Douze vice-présidents ont été élus au sein du Muretain Agglo.

Seize conseillers délégués ont ensuite été désignés,

Conseiller(e)s délégué(e)s :

- 1^{re} - Ressources humaines et dialogue social **Irène Dulon**
- 2^e - Marchés publics et suivi de la fiscalité **Gérard Montariol**
- 3^e - Parentalité **Malika Bensouici**
- 4^e - Rapporteur du budget **Jean-Marie Puig**
- 5^e - Contrat local de santé **Sylvie Germa**
- 6^e - Centres aquatiques **Jean-Claude Garaud**
- 7^e - Economie sociale et solidaire **Brigitte Taberne-Ribère**
- 8^e - Parc roulant - aires d'accueil des gens du voyage **olivier Authié**
- 9^e - Equilibre alimentaire en restauration collective **Christelle Matheu**
- 10^e - Accessibilité - handicap **Alain Palas**
- 11^e - Liaisons douces **Gilbert Deschamps**
- 12^e - Informatique et protection des données **Christophe Garros**
- 13^e - CLSH **Philippe Guerriot**
- 14^e - Sites naturels - confluence **Jean-Pierre Bournet**
- 15^e - Gemapi **Cyril Palayret**
- 16^e - Projet 6^{ème} déchetterie **Etienne Gasquet**

Vice-présidents :

- 1^{er} - Mobilités et aménagements **Thierry Suaud**
- 2^e - Transition écologique **Mathieu Lafoux**
- 3^e - Déchets et économie circulaire **Jérôme Bouteloup**
- 4^e - Développement économique et Schéma directeur d'aménagement **Sylvain Mabire**
- 5^e - Voirie et espaces publics **Alain Delsol**
- 6^e - Services à la famille (enfance, petite enfance, CTG) **Jérémy Lampe**
- 7^e - Lutte contre la cabanisation, aires de grand passage **Michel Capdecorme**
- 8^e - Habitat **Alain Sottit**
- 9^e - Projet agricole, restauration **Thierry Bertrand**
- 10^e - Urbanisme réglementaire, mutualisation **Jérôme Laffon**
- 11^e - Tourisme, ruralité **Pierre Berail**
- 12^e - Prévention des risques, eau, Patrimoine **Jean-Marc Bergia**



Les 25 communes du Muretain Agglo :

Muret, Bragayrac, Eaunes, Empeaux, Le Fauga, Fonsorbes, Frouzins, Labarthe-sur-Lèze, Labastidette, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Pins-Justaret, Pinsaguel, Portet-sur-Garonne, Roques, Roquettes, Sabonnères, Saiguède, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Hilaire, Saint-Lys, Saint-Thomas, Saubens, Seysses et Villate.

LES BRÈVES

Cérémonie de remise de la médaille du travail pour Céline et Sébastien



Le 28 avril 2026, entouré de son équipe municipale, le maire de Villate, Jean-Claude Garaud, a tenu à saluer l'engagement et le professionnalisme de deux figures bien connues de notre commune : **Céline Rodrigues**, Secrétaire générale, et **Sébastien Dufour**, Adjoint technique territorial principal. Tous deux se sont vu remettre la **médaille du travail régionale, départementale et communale échelon argent**, récompensant leur parcours et leur investissement au service des collectivités.

Avant de rejoindre Villate, Céline et Sébastien avaient débuté leur carrière au sein de la commune voisine de Pins-Justaret où ils avaient été recrutés par le maire de l'époque, Jean-Baptiste Cassetta. Invité pour l'occasion en tant que maire honoraire de Pins-Justaret, il a partagé ce moment avec les deux agents qu'il avait accompagnés à leur début.

Dans son discours, Jean-Claude Garaud a souligné la qualité de leur engagement : « *Vous avez su accomplir vos missions avec sérieux mais aussi avec humanité, ce qui est tout aussi précieux dans le service public. Votre travail et votre implication contribuent pleinement au bon fonctionnement et au dynamisme de notre territoire.* »

La cérémonie s'est conclue par des félicitations sincères et bien méritées, suivies du traditionnel verre de l'amitié, réunissant élus, proches et employés municipaux.



Naissances



Alma CARPENTIER	04/01/2026
Marceau RATIER	05/01/2026
Giulia ARMENDARIZ	20/01/2026
Emy STRAGIER CASTES	30/01/2026
Mila BOUKHRIS	26/04/2026
Elio FOURNIER BREIL	29/04/2026

Mariages



Thierry GASPARIN et Nicole FAURE	07/02/2026
Julien CAVAILLÉ et Manon HALLOUIN	25/04/2026
Antoine ENNESSER et Sophie CARLES	06/06/2026
Cedric SOUDAIS et Nina BABINI	13/06/2026
Ludovic SALVADOR et Marie-Noëlle CARBONET	20/06/2026

Décès



Sarah GAILLARD	13/05/2026
----------------	------------



Informations municipales

DERNIER RAPPEL : ARRÊT DU CUIVRE À VILLATE FIN 2026

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique. L'opérateur historique national a annoncé « retirer », à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

La fermeture technique et la migration des clients ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026.

En janvier 2027, plus aucun client ne pourra utiliser un service sur le réseau cuivre.



Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de provoquer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, perceuses etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, sous peine d'amende :

Jours ouvrables	8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	16h00 à 18h00

Les professionnels sont tenus de limiter leurs émissions de bruit de 7 h à 22 h, tous les jours de la semaine. Le bruit est en revanche strictement interdit la nuit, le dimanche et les jours fériés.

Tous les bruits causés par le comportement d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité, communément appelés « bruit de voisinage », peuvent faire l'objet d'une verbalisation par le Maire ou la gendarmerie, notamment en cas de tapage nocturne.

Sont considérés comme tapage nocturne tous les bruits émis entre 22 heures et 7 heures du matin.



Le montant de l'amende est de 68 euros

Bienvenue aux nouveaux habitants

Chaque année, de nouveaux habitants s'installent à Villate. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village, qui est désormais aussi le leur. Il est souhaitable qu'ils se fassent connaître au secrétariat de la mairie, qui les renseignera sur le fonctionnement de la commune et pourra répondre à toute question éventuelle. Les élus seront également ravis de les recevoir sur rendez-vous.

Nous vous informons que les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie.

La mairie est ouverte :

lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

mardi et jeudi de 8 h à 12 h.

➤ Fermée du 06/07/2026 AU 21/08/2026 tous les après-midi.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les soirs et le samedi matin.

Tél. : 05-61-76-41-05 Mail : accueil@mairievillate.fr

Site internet : mairie-villate.fr

Mairie de Villate Place Saint Blaise 31860 VILLATE

Horaires d'été



Appel au civisme

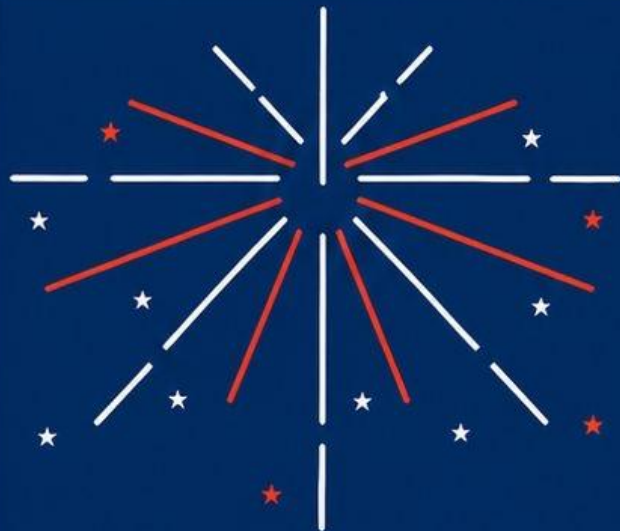
DÉCHETS ET DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires et d'hygiène, l'article R.632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement, classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides insalubres. Ceux-ci sont interdits sur toutes les voies publiques (trottoirs, espaces verts et aires de jeux publiques). Tout propriétaire de chien est donc tenu de ramasser les déjections de son animal. Par conséquent, le non respect de cette obligation constitue une infraction passible d'une contravention de 2^{ème} classe.

Le montant de l'amende est de 35 €

Toutefois, les communes qui le souhaitent, peuvent librement, par arrêté municipal, porter ce montant jusqu'à 450 €. Merci de votre aide pour le maintien de la propreté de notre village.

bonnes **VACANCES**



COMITÉ
DES
FÊTES



FÊTE

NATIONALE

13

&

14

JUILLET

13

JUILLET

20H00 :

Grillades
d'Agneau

22H00 :

Soirée
dansante
DJ RLP



PENSEZ À PRENDRE
VOS COUVERTS !

★ TARIFS ★

Adultes : 20€

Enfants (7-12 ans) : 10€

Enfants (0-6 ans) :
Gratuit

14

JUILLET

11H00 :

Dépôt de Gerbe
organisé par
la Mairie

14H00 :

Concours de
Pétanque en
Triplette



INSCRIPTIONS :

le jeudi **9** juillet de
18h30 à 20h00
à la salle des fêtes
Alain Fanet



Pas de réservation par téléphone
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.